Guide découverte des Espaces Naturels Sensibles

ANCIENS MÉANDRES DU RHÔNE À SERRIÈRES-DE-BRIORD



www.patrimoines.ain.fr

A Note that the least of the le



Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée au tourisme, au développement durable, à l'environnement et au patrimoine naturel.

99 DES TRÉSORS À DÉCOUVRIR

Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département met en œuvre une politique ambitieuse des Espaces Naturels Sensibles (ENS), à travers le « Plan Nature » et labellise les espaces remarquables et emblématiques en Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Gestionnaire de l'ENS « Anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord », le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN), œuvre depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et des paysages de l'Ain.

Qu'est-ce qu'un ENS?



Conscient des nombreuses richesses sur son territoire, le Département porte une politique de préservation et de valorisation des milieux naturels : c'est la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

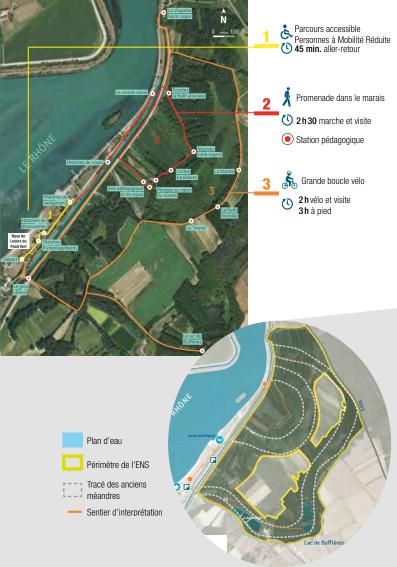
Un ENS est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (faune, flore et/ou habitats), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être géré, valorisé et ouvert au public (sauf exception).



L'ENS « Anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord » fut le premier site labellisé dans le département en 2014. Les vastes marais de Serrières-de-Briord sont directement issus des vagabondages du Rhône.

Il y a plusieurs siècles, le Rhône passait par là, tout au long de l'année. On voit encore se dessiner deux anciens méandres qui sont aujourd'hui devenus des marais. Lorsque le Rhône s'est retiré, les secteurs humides ont peu à peu été recouverts par les sédiments, puis par la tourbe, laissant la place à des prairies marécageuses abritant une faune et une flore exceptionnelles.

Les différents usages du site (agriculture et sylviculture) et la création du barrage de Villebois ont fortement influencé le paysage de ce marais. Aujourd'hui, c'est également un lieu récréatif avec la base de loisirs du Point-Vert.





L'ENS « Anciens méandres du Rhône » à Serrières-de-Briord est constitué de zones humides comprenant des milieux alluviaux issus des zones d'expansion du Rhône, il y a plusieurs siècles. La spécificité de ces habitats permet à des espèces rares et sensibles de s'y développer.

L'abandon des pratiques agricoles traditionnelles a conduit à l'embroussaillement des prairies humides. À l'heure actuelle, plus des 2/3 des marais sont devenus des bois. Pour éviter la fermeture de ces milieux et préserver ces prairies remarquables, une intervention est indispensable (dessouchage, fauchage, pâturage...).

Par ailleurs, cette zone humide s'est banalisée du fait de l'assèchement du marais suite à des modifications du régime hydrologique dans les années 1980, des plantations de peupliers en grand nombre au détriment des forêts alluviales, et du dérangement de certaines espèces.

La faune et la flore présentes sur le site



- 1 La Naïade aux yeux rouges est une petite demoiselle (libellule au corps frêle). Elle s'observe classiquement posée sur une feuille de nénuphar sur les plans d'eau.
- 2 L'Utriculaire est une plante carnivore aquatique qui se nourrit de planctons et autres micro-organismes. Ses feuilles immergées lui servent de piège en aspirant les proies dès lors que celles-ci s'approchent d'un peu trop près. Ses fleurs jaunes la rendent très reconnaissable.
- 3 La Gratiole officinale, espèce protégée en France, affectionne les zones inondées durant une grande partie de l'année. Durant l'été, elle se pare de jolies petites fleurs blanc-rosé.
- 4 Le Castor d'Europe est le plus gros rongeur du continent. Il peut mesurer plus d'un mètre et peser une vingtaine

- de kilos. Véritable ingénieur aquatique, il est capable de créer des barrages d'une impressionnante efficacité.
- 5 La rainette arboricole est l'une des espèces phares du site. Svelte petite grenouille de couleur vert pomme, la rainette arboricole reste des heures posée sur une feuille, immobile au soleil. Les extrémités de ses doigts en forme de ventouse lui permettent de grimper facilement sur n'importe quel support. Les soirs d'avril et mai, elle anime le marais par ses chants sonores.
- 6 La Tortue Cistude d'Europe est reconnaissable à son corps noir ponctué de tâches jaunes. On la retrouve dans les zones humides ayant une couverture végétale suffisante pour trouver refuge. Espèce protégée, c'est le seul site du département sur lequel elle est présente!



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les anciens méandres comptent près de 350 espèces de faune et de flore!



Ancienne peupleraie convertie en prairie humide avec un réseau de mares et une roselière

Pour répondre à ces enjeux, le plan de gestion élaboré par le CEN, sur la période 2013-2022, prévoit les mesures de gestion suivantes :

La restauration des prairies humides actuellement embroussaillées et l'entretien des milieux humides restaurés : roselières, caricaies et prairies.

La préservation des forêts alluviales en conciliant production forestière et qualité écologique.

L'amélioration du fonctionnement hydraulique du marais et de la qualité des eaux.

La sensibilisation du public au patrimoine historique et aux enjeux écologiques du site.

Une valorisation par l'éducation à l'environnement

De nombreuses actions d'éducation à l'environnement sont proposées afin de valoriser les richesses patrimoniales du milieu grâce à :

L'organisation de sorties nature pour le public et les scolaires.

L'aménagement de 3 parcours d'interprétation (deux sentiers pédestres dont un accessible aux personnes à mobilité réduite et un parcours cyclable). Ils vous invitent à la découverte du site et présentent le Rhône, ses vagabondages et ses usages. Un sentier permet notamment de découvrir l'intérieur d'un ancien méandre, ses milieux humides et les espèces qui y résident. La boucle vélo relie, quant à elle, différents points d'intérêts tels que la Chapelle Saint-Léger, le lac de Buffières, la forêt inondée...











Site classé, cette magnifique cascade de 60 mètres de hauteur, située au cœur du hameau de Glandieu, est facilement visible et accessible. En fonction des saisons et du débit, la cascade se transforme en chute d'eau impressionnante. À proximité, un sentier vous permet de suivre le parcours naturel de l'eau et de découvrir son histoire et ses usages.

Dominant la vallée du Rhône, au pied du Massif du Bugey, le site ENS des anciennes carrières de Villebois valorise ce qui a fait la notoriété de la commune de Villebois : sa pierre calcaire, parfois appelée « choin de Villebois », exploitée jusqu'au milieu du 20° siècle.





La carrière de Cerin à Marchamp est un site géologique exceptionnel où de nombreux fossiles ont été découverts (reptiles, tortues géantes, poissons, végétaux...). Un musée et un sentier de découverte permettent de comprendre et d'apprécier les richesses du site.

Affluent du Rhône, la rivière du Tréfond et de la Pernaz a été labellisée site « Rivières Sauvages» en 2020. Cette rivière est très préservée et sa géologie karstique forme de nombreuses chutes d'eau et crée des habitats tufeux très fragiles.



DÉPARTEMENT DE L'AIN

DGA Finances, développement et attractivité des territoires Direction de l'Environnement Service Nature et Biodiversité

45 avenue Alsace Lorraine 01000 Bourg-en-Bresse

www.ain.fr

PATRIMOINE[s] DE L'AIN

Un site du Département de l'Ain

www.patrimoines.ain.fr









